

Hôpital Le directeur de l'hôpital préconise une « politique tarifaire adaptée » pour le parking du futur site médian. Seulement « un leurre » estiment les retraités PSA, site de Sochaux.

La pilule (très) amère

LES RETRAITES CGT PSA mêlent leurs voix à celles déjà très nombreuses qui crient, hurlent, tempêtent et pétitionnent contre le projet de rendre payant le parking du futur hôpital médian à Trévenans. Annonce faite mi-décembre par le directeur de l'hôpital Nord-Franche-Comté (nos précédentes éditions).

Crispations

À tout le moins, le sujet fait consensus. À droite comme à gauche, ça fait un raffut du diable dans les chaumières politiques. L'idée de faire payer aux patients et aux visiteurs, le temps de stationnement sur les 600 places du parking les fait grimper sur leurs ergots. Même posture dans les rangs des retraités CGT du site sochalien de Peugeot Citroën.

La nature est ainsi faite : les retraités font partie des principaux usagers de l'hôpital et sont concernés au premier chef par les décisions prises ou qui le seront. Déjà que la fermeture fin 2016 de l'hôpital André Bouloche à Montbéliard est une source d'inquiétude pour eux... « Alors que nous avons besoin d'une offre de soin de proximité, le Pays de Montbéliard est menacé de devenir un désert médical », constate amèrement Bruno

Lemerle, pour la section retraités CGT PSA.

Alors que le droit de se soigner est « déjà plus qu'écorné » par les déremboursements et les franchises sur les médicaments, par le niveau du forfait hospitalier, par le désengagement de la sécu et l'envolée du tarif des mutuelles, l'annonce d'un parking payant fait grimper en vrille la colère des retraités. « Est-il dans l'intérêt des patients hospitalisés que leurs proches soient taxés en fonction du temps qu'ils passent à leurs côtés ? » interroge Bruno Lemerle. « Est-il normal qu'une personne venant en consultation doive payer pour le temps d'attente qu'elle subit ? Est-il acceptable qu'une personne hospitalisée se voit ajouter des frais supplémentaires en plus de son forfait hospitalier ? »

Ils imaginent...

Les retraités ont bien quelques idées à soumettre au directeur de l'hôpital. Ils imaginent que la personne en consultation ou hospitalisée se voit remettre « un ticket de sortie gratuit » ainsi que les parents d'enfants hospitalisés. Ils imaginent encore, que pour les autres visiteurs, les quatre premières heures de stationnement



■ Faire payer le stationnement aux patients et visiteurs sur le parking du futur hôpital de Trévenans emporte un large consensus autour du « non ».

Photo Lionel VADAM

soient gratuites. Ils imaginent enfin que le parking soit totalement gratuit pour les usagers de l'hôpital. En même temps, ils évitent de rêver les retraités ! Le directeur de l'hôpital n'a-t-il pas annoncé que la gestion du parking sera confiée à un prestataire privé. Or, quel est le prestataire privé qui gère un parking sans que ça

ne lui rapporte de solides subsides !

« Aucun bénéfice substantiel n'est à attendre d'un parking gratuit... », résume Bruno Lemerle qui ne se fait guère d'illusions ! « Le prestataire aura donc besoin de faire payer l'utilisateur et/ou l'hôpital. Dans ces conditions, une « politique tarifaire adaptée » comme préco-

nisée par le directeur, n'est qu'un leurre temporaire pour faire passer une pilule qui deviendra de plus en plus amère avec l'évolution des prix ».

C'est simple comme bonjour : les retraités CGT PSA demandent la gratuité du parking pour l'ensemble des usagers.

Françoise JEANPARIS